

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 49 (1904)  
**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** E.M.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

administrative de l'intendance du matériel de guerre livre, par l'intermédiaire des arsenaux cantonaux, des pneumatiques au prix de revient aux vélocipédistes militaires qui ont acheté un vélocipède d'ordonnance ; elle n'en délivre cependant pas plus d'une paire par an.

L'indemnité de louage pour un vélocipède d'ordonnance est de 50 centimes par jour de service si le propriétaire a bénéficié du subside fédéral et de 1 franc en cas contraire.

L'indemnité de louage par jour de service des autres vélocipèdes fournis, livrés ou réquisitionnés, est du demi pour cent de leur valeur d'estimation.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Histoire de la guerre de 1870-1871. — Tome IV : La retraite sur la Moselle ; Borny*, par M. Pierre LEHAUTCOURT. Un volume in-8° de 376 pages, avec 5 cartes. — Paris, Berger-Levrault & Cie, 1904.

Je crois avoir déjà dit tout le bien que je pense de l'œuvre de M. Pierre Lehautcourt, en dépit de tout le mal que j'en ai entendu dire. Je ne saurais trop répéter que je persiste dans mes idées et que ce nouveau volume ajoute à l'excellente opinion que je me suis formée de l'auteur et de son talent. J'aime son style énergique et nerveux ; je goûte la clarté de son exposition ; j'apprécie la part qu'il fait aux éléments psychologiques. Il en tient compte pour éclairer les faits, non pour les étouffer. Et ces faits, d'ailleurs, il les connaît admirablement. Son livre est, à mon avis, documenté comme il faudrait que le fussent tous les ouvrages d'histoire militaire, abondamment et non surabondamment. Non seulement abondamment, mais encore intelligemment.

J'avoue que cette histoire de la guerre de 1870-71 me semble une œuvre de premier ordre, quoi qu'on puisse y critiquer.

---

*La manœuvre de Lutzen (1813)*, par le colonel LANREZAC. Un vol. grand in-8° de 281 pages, avec 18 croquis. — Paris, Berger-Levrault, 1904.

Le colonel Lanrezac, qui commande aujourd'hui le 119<sup>e</sup> régiment d'infanterie, était naguère directeur des études à l'Ecole supérieure de guerre. Précédemment, il y enseigna l'art militaire. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des qualités didactiques du récit qu'il nous fait des événements de février, mars, avril et mai 1813. C'est méthodique, c'est clair, c'est présenté sans emphase et avec indépendance. Je signale, en particulier, la réponse que l'auteur fait au reproche adressé par plusieurs théoriciens à Napoléon, qu'ils blâment d'avoir imposé à ses troupes des fatigues excessives. Dans le même chapitre (pages 169 et suivantes), on lira avec intérêt ce que le colonel Lanrezac dit de la maraude et de l'indiscipline, encore que dans ce passage on ne discerne pas très bien ce qui est de son cru, à lui, de ce qu'il a emprunté à M. Camille Roussel.

E. M.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.